"La Communauté face au coup de Kaboul" dans 30 jours d'Europe (Février 1980)

Légende: En février 1980, le mensuel 30 jours d'Europe décrit les réactions des Neuf face à l'intervention des troupes soviétiques en Afghanistan en décembre 1979.

Source: 30 jours d'Europe. dir. de publ. FONTAINE, François ; Réd. Chef CHASTENET, Antoine. Février 1980, n° 259. Paris: Service d'information des Communautés européennes. "La Communauté face au coup de Kaboul", p. 7.

Copyright: Libre reproduction, mention d'origine obligatoire.

URL:
http://www.cvce.eu/obj/la_communaute_face_au_coup_de_kaboul_dans_30_jours_d_europe_fevrier_1980-fr-7e165444-2a52-444a-9305-288c8f5c95e1.html

Date de dernière mise à jour: 02/03/2016

La Communauté face au coup de Kaboul

Dès le lendemain de l'entrée des troupes soviétiques en Afghanistan, la Communauté européenne a vivement réagi. Le Conseil des ministres des Affaires étrangères des Neuf dénonçant le caractère « inacceptable » des explications russes a demandé le « retrait immédiat et inconditionnel » des troupes d'occupation. Quant au Parlement européen (voir p. 8) sa majorité a demandé que la Communauté prenne des sanctions économiques contre l'URSS et s'est montré favorable au boycottage des Jeux de Moscou.

Lors de la première réunion qu'ils ont tenue au lendemain du coup de Kaboul, les ministres des Affaires étrangères des Neuf ont, au nom de la Communauté européenne, fermement condamné l'intervention militaire de l'Union Soviétique en Afghanistan. Dans une déclaration commune, ils ont fait part de « *leur profonde préoccupation* » et, s'inspirant de résolution de l'Assemblée générale des Nations Unies, ils ont demandé « *le retrait immédiat et inconditionnel de toutes les troupes étrangères d'Afghanistan* ».

Ils ont également souligné le « *caractère inacceptable* » des explications fournies par l'Union Soviétique pour justifier son intervention et dénoncé « *l'ingérence flagrante dans les affaires intérieures d'un pays non aligné du monde islamique* ».

Toutefois, cette déclaration des Neuf ne mentionne à aucun moment que la Communauté veut utiliser l'arme économique et commerciale pour contraindre les Soviétiques à retirer leurs troupes d'Afghanistan. Elle souligne également que la Communauté européenne « *demeure convaincue que le processus de détente est de l'intérêt de tous les membres de la Communauté internationale et qu'elle est persuadée que la détente est indivisible et a une dimension globale* ».

Une aide aux réfugiés afghans

Les ministres ont, d'autre part, confirmé la suspension de l'aide alimentaire de la Communauté à l'Afghanistan (3 000 tonnes de céréales et 300 tonnes de lait en poudre), déjà appliquée par la Commission européenne.

Celle-ci, en effet, a estimé que l'acheminement de cette aide aux populations afghanes auxquelles elle est destinée, est impossible dans les circonstances actuelles. Les ministres ont également confirmé les mesures provisoires prises par la Commission européenne en ce qui concerne les ventes de céréales à l'Union Soviétique. Ces mesures consistent à refuser, à l'heure actuelle, aux exportateurs européens désireux de vendre sur le marché soviétique, les subventions à l'exportation destinées à compenser la différence entre le prix communautaire et le prix mondial beaucoup plus bas.

Les ministres des Neuf ont également décidé de l'octroi d'une aide d'urgence aux réfugiés afghans se trouvant au Pakistan.